



« La Région a été réactive »

Dès le gel de 2017, la Profession viticole régionale s'est mobilisée pour obtenir des aides au financement des équipements contre le gel.

L'ARFV, Association régionale de la filière vin ⁽¹⁾, a réagi dès le gel de 2017. « Nous avons demandé à la Région d'intégrer les matériels de lutte contre le gel dans le PCAE », raconte Carmen Suteau, présidente des Vignerons indépendants nantais et de l'ARFV.

Cependant, avant de revoir complètement un plan déjà construit avec la Profession (chambre régionale), la

Région a demandé à ce qu'une étude technique soit élaborée. L'ARFV a donc embauché une personne pour conduire cette étude sur plusieurs mois. Damien Lucchini a rédigé un rapport sur les différentes méthodes de lutte contre le gel, leurs modalités de mise en œuvre et leur coût : éoliennes fixes ou mobiles, fil chauffant, Frostbuster, etc. Dans la foulée, Damien Lucchini et Car-

men Suteau ont animé plusieurs réunions d'information pour les viticulteurs dans le territoire régional.

« Cette étude a permis de prouver que l'aide de la Région sur ces équipements était légitime pour la pérennité du vignoble », assure Carmen Suteau. D'autant plus légitime que le gel s'est répété l'année suivante. Pour le premier appel à projet PCAE Viticole, la Région a

concentré son financement, à hauteur de 30 % de l'investissement, sur les équipements pouvant être acquis en collectif. En Loire-Atlantique, grâce à ce dispositif, une vingtaine d'éoliennes mobiles ont été acquises en Cuma.

La Profession viticole apprécie l'effort de la Région : « Ils ont été réactifs ! » assure Carmen Suteau. Mais elle note que certains vignerons ne peuvent

pas investir en outils collectifs : quand ils disposent d'un grand parcellaire groupé, ou quand ils sont les seuls vigneron de leur commune « Nous allons retourner auprès de la Région, et travailler pour faire évoluer les choses. »

CATHERINE PERROT

⁽¹⁾ L'ARFV regroupe tous les syndicats viticoles de la région.

⁽²⁾ Plan de compétitivité et d'adaptation des entreprises agricoles, établi sur 2015-2020.

La flamme vitale des bougies

Bougies Vigneron à Clisson, Laurent Perraud a subi deux années de gel. Pour 2018, il a prévu de mettre en œuvre deux tours anti-gel mobiles et des bougies : plus de 4000 d'entre elles sont arrivées par camion de Pologne.

La facture de la protection contre le gel est salée. Elle a nécessité un emprunt bancaire. Mais Laurent Perraud, vigneron à Clisson, n'envisageait pas de vivre une troisième année consécutive de perte de raisins : « En 2016, j'ai gelé un peu moins que les autres vignerons de la commune. Mais en 2017, catastrophe, j'ai eu un rendement moyen de 11 hl/ha. Cette année, il me faut absolument récolter. »

Pour ce vigneron, à la tête d'un domaine de 56 ha, conduit en agriculture raisonnée (Terra vitis), 2018 est un moment charnière : l'entreprise doit refaire

ses stocks pour satisfaire ses clients et remonter sa trésorerie. En outre, en tant que vigneron à Clisson, Laurent Perraud estime qu'il est « de son devoir de récolter ». Les crus communaux commencent à trouver leur clientèle et celui de Clisson est l'un des plus emblématiques du muscadet ; en outre, il représente l'avenir, car « les vignerons gagnent correctement leur vie avec ».

Mais Clisson comporte de nombreux secteurs très gélifs ! Laurent Perraud s'est fixé comme objectif de protéger une vingtaine d'hectares. C'est pourquoi, il n'a pas hésité à

s'équiper d'une double protection. D'abord, deux tours antigel, comme son collègue et voisin Sylvain Paquereau. Malheureusement, Laurent Perraud n'a pas eu droit à la subvention PCAE de la Région, accordée uniquement pour des achats en Cuma*. Les deux tours antigel lui permettront de protéger environ 8 ha, pour un coût global de 68 000 € (2 x 34 000 €).

Plus de 4 000 bougies à 7,20 € pièce

Pour protéger une douzaine d'hectares de plus, Laurent Perraud a acheté plus de 4 000 bougies, à 7,20 € pièce : « Un camion entier ! » Le système de protection par les bougies est sans doute l'un des plus anciens, utilisé depuis très longtemps par des arboriculteurs et des vignerons, notamment du côté de Chablis, Pouilly, Sancerre. Laurent Perraud a donc pris des conseils auprès d'eux pour savoir comment positionner au mieux ses bougies dans ses parcelles. « Pour protéger contre un gel de -2 °C, il faut 250 bougies par



hectare. Pour -4 °C, il en faut 360. »

C'est pourquoi le vigneron a prévu des codes couleur sur les bougies, pour les allumer de façon séquentielle afin d'économiser la paraffine (chaque bougie peut brûler 12 heures) : par exemple, allumer 250 bougies par hectare au milieu de la nuit : et allumer les bougies supplémentaires pour atteindre la densité de 360 au petit matin, si les températures risquent de descendre au-dessous. Si les tours antigel se déclenchent de façon automatique, pour les bougies, ce n'est, bien sûr, pas le cas : il faut les allumer à la main. Le vigneron a la chance de disposer d'un pool de personnes bé-

Les bougies sont de gros sceaux métalliques, remplis de 6 litres de paraffine et à la mèche constituée de carton. Laurent Perraud les a achetées 7,20 € pièce en Pologne (les bougies locales étant encore plus chères). Il est toujours à la recherche d'une solution moins coûteuse (remplissage des pots vides avec de la paraffine ?).

névoles, qui se sont spontanément proposées pour être présentes les nuits de gel. Le vigneron a déjà disposé des bougies dans les parcelles et vient de convoquer tous ses bénévoles pour une demi-journée de formation à l'allumage (avec des chalumeaux à essence) et à l'extinction (il faut juste reposer le couvercle). Le coût des bougies, financier (2 500 € par ha), mais aussi humain (installation, allumage, extinction...) est important. Mais Laurent Perraud s'est résolument engagé à protéger ses vignes, coûte que coûte... Tout en espérant que tous ces dispositifs ne servent pas !

CATHERINE PERROT

* Laurent Perraud aurait souhaité adhérer à la Cuma de Clisson pour ces équipements, mais celle-ci avait déjà atteint son plafond d'aides PCAE avec ses adhérents historiques.



Au domaine Laurent Perraud, les premières bougies ont été installées fin mars dans les parcelles, notamment pour pouvoir former les bénévoles chargés de les allumer. Tout sera fin prêt à l'approche des premiers risques de gel des bourgeons.